

Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) avec le secteur financier : déclaration annuelle des progrès

Les Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier ont été lancés lors de la conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012. Ils définissent un cadre permettant aux sociétés d'assurance de prendre en compte les risques et les occasions liés aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). En collaboration avec d'autres assureurs et réassureurs de premier plan, nous avons participé activement à l'élaboration de ces principes. Nous sommes fiers de compter parmi les signataires fondateurs, et d'être le premier signataire en Amérique du Nord. Nous nous sommes d'ailleurs engagés à ancrer ces principes au cœur de nos activités et à les faire valoir auprès de l'ensemble du secteur de l'assurance.

Tout au long du [rapport annuel intégré 2022](#), nous présentons nos progrès dans la mise en œuvre de ces principes. Les actions particulières sont résumées ci-après, avec indication des pages correspondantes du rapport.

Principe 1 : Nous intégrerons dans nos prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'assurance.

En 2022, nous avons produit notre septième rapport annuel intégré, une combinaison du bilan de développement durable, du rapport de gouvernance et du rapport annuel, qui illustre notre cheminement vers la réalisation de notre raison d'être qui est d'assurer la sécurité financière pour les Canadiennes et Canadiens à nos collectivités.

Nous avons terminé la dernière année de notre plan stratégique 2019-2022, dont le développement durable fait partie intégrante. L'un des objectifs de notre stratégie consiste à intégrer et à incarner les principes coopératifs et durables sur tous les plans dans nos décisions, nos actions et nos processus d'entreprise. Nous sommes également guidés par nos objectifs à long terme pour 2030, qui cadrent avec les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Co-operators souscrit aux dix-sept ODD. Nous avons harmonisé nos objectifs à long terme pour 2030 avec ces ODD. En 2022, pour veiller à respecter les ODD de manière efficace et stratégique, nous avons préparé un cadre illustrant notre impact à titre d'assureur, d'investisseur, d'entreprise et de coopérative. Bien que nous ayons adhéré à tous les ODD, nous reconnaissons que nos axes stratégiques doivent être le reflet d'objectifs et de cibles clés, afin que notre influence soit plus grande et pertinente (pages 104 à 107).

Le [comité du développement durable](#) du conseil d'administration supervise les progrès réalisés par rapport à nos objectifs et initiatives de développement durable. En

octobre 2022, nous avons tenu une réunion annuelle consacrée au développement durable, à laquelle ont assisté des membres du comité du développement durable, le président du conseil d'administration, notre président et chef de la direction, ainsi que notre comité directeur du développement durable (composé de cadres de l'ensemble du groupe de sociétés). Cette réunion a permis d'évaluer à quel point nous intégrons le développement durable et d'explorer des façons de mobiliser les membres et la clientèle en faveur du développement durable.

Le conseil d'administration supervise la gestion de notre stratégie et de nos risques climatiques, principalement par l'intermédiaire du comité du développement durable et du comité du risque. En plus de participer à leurs propres rencontres, ces deux comités tiennent également une réunion conjointe pour faire le point sur les risques et les initiatives climatiques (page 91).

Nos méthodes de traitement des réclamations offrent la possibilité d'agir comme un levier pour la résilience et le développement durable, en utilisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement. En 2022, nous avons lancé deux options de réclamations résilientes et durables auprès des clients et clientes de Co-operators à Edmonton et à Calgary : le séchage sur place et le nettoyage des tissus. Après chaque sinistre, nous remettons aux clients et clientes une liste de fournisseurs, d'entrepreneurs et d'ateliers de réparation qui s'engagent à réduire leur consommation énergétique, leurs émissions, et bien davantage (page 30).

En 2022, nous avons contribué à un large éventail d'organisations communautaires qui favorisent la résilience environnementale et le mieux-être social, créent une économie plus inclusive et prônent une société coopérative. Nos investissements communautaires ont soutenu des organisations axées sur les jeunes et les collectivités marginalisées (pages 39 à 42). Nous avons également établi des partenariats avec des organisations qui travaillent à réduire les répercussions sur l'environnement (page 39).

En 2015, nous avons obtenu l'homologation en tant qu'employeur offrant un salaire suffisant à Guelph, en Ontario, où se trouve notre siège social. Le salaire suffisant est établi selon le National Living Wage Framework (cadre national des salaires suffisants), de façon indépendante par chaque collectivité participante. Nous versons depuis un salaire suffisant dans toutes les collectivités canadiennes où une norme a été établie (page 69).

Nous offrons un vaste éventail de solutions d'assurance et de gestion de patrimoine qui contribuent à de faibles émissions de carbone et à des collectivités résilientes; 28,2 % de nos revenus proviennent de produits et de services durables (page 109). Nous avons intégré des caractéristiques de développement durable dans nos principaux produits d'assurance et de gestion de patrimoine, tels que notre avenant Eau multirisque et nos fonds communs de placement durables (pages 25 à 27).

Nos principaux bureaux administratifs ont obtenu la cote santé-sécurité WELL, ce qui démontre notre engagement à offrir un milieu de travail sain et sécuritaire à notre personnel (page 71). Nous avons également mené des projets de retrait des biens grâce au programme DIVERT, fondé sur le partenariat, afin de réduire autant que possible les déchets (page 72). Le nouveau siège social de Co-operators à Guelph, au Canada, a décroché la certification de conception à carbone zéro du Conseil du bâtiment durable du Canada,

obtiendra sous peu la certification LEED de niveau or et se conformera à la norme de construction WELL de niveau platine (page 73).

Nous continuons de miser sur l'investissement d'impact (une approche de placement qui vise à générer à la fois un rendement financier et des retombées positives sur le plan social ou environnemental). À la fin de 2022, nous avons consacré 23,6 % de nos actifs à des investissements d'impact, dépassant ainsi notre cible fixée à 20 % pour cette même année (pages 50 à 52).

Notre société de gestion d'actifs Addenda Capital investit en vue de générer des rendements intéressants tout en tenant compte des défis de notre époque. Addenda propose des stratégies d'investissement durable axées sur une transformation sociale et environnementale positive et tournées vers un avenir plus vert, ce qui comprend les investissements d'impact, les fonds pour la transition climatique et davantage (pages 48 et 49).

Le cadre de référence sur la diversité, l'équité et l'inclusion (GDEIB) est mondialement reconnu pour ses pratiques exemplaires en matière de diversité, d'équité et d'inclusion. Chaque année, nous menons une enquête à l'échelle de l'entreprise pour savoir où nous en sommes par rapport au cadre de référence, afin de mesurer les progrès de notre stratégie IDEA (inclusion, diversité, équité et accessibilité). Nous avons toujours atteint nos cibles d'avancement des indicateurs du GDEIB et en 2022, nous avons obtenu un score global de 3,79, un résultat en hausse par rapport à la note de 3,29 obtenue l'année précédente (page 74).

À la fin de 2022, dans le cadre de notre engagement envers les principes IDEA, nous avons lancé un sondage d'auto-identification volontaire pour recueillir des données sur le personnel afin d'obtenir un meilleur portrait de notre effectif. Ce sondage est un outil important pour mesurer l'équité au sein de l'organisation, et nous continuerons de travailler sur cette initiative en 2023 pour parvenir à mieux repérer les inégalités systémiques envers certains groupes et prendre des mesures pour les réduire (page 77).

Nous avons mis en œuvre le concept IDEA pour susciter une prise de conscience avec une série de communications et de formations destinées au personnel, au conseil d'administration et à la haute direction. En 2022, nous avons créé une formation obligatoire sur IDEA pour tout le personnel et une formation obligatoire sur les préjugés inconscients pour les gestionnaires. Nous avons en outre créé des groupes-ressources des employés et employées et pris des mesures en vue d'intégrer les principes IDEA dans le recrutement et la planification de la relève (page 75). Notre conseil d'administration a établi les principes, les lignes directrices et les processus IDEA et il élabore actuellement une stratégie de gouvernance en la matière (pages 92 à 93).

Lors de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, plus de 950 employés et employées de notre groupe de sociétés ont participé à des séances d'apprentissage. Ces rencontres portaient sur les principes de décolonisation et de réconciliation. Pour soutenir le personnel dans le processus de vérité et de réconciliation, nous avons lancé une communauté de pratiques sur la réconciliation, où le personnel peut échanger, poser des questions et apprendre des expériences des autres (pages 75 et 76).

Comme nous reconnaissons l'importance d'établir un lien entre les objectifs de développement durable et la rémunération, depuis le lancement de notre stratégie 2019-2022, le plan annuel de tous les cadres (postes de vice-présidence, vice-présidence principale et première vice-présidence) et de certains membres du personnel concernés doit comprendre au moins un objectif lié à la durabilité sociale, environnementale ou économique, ou à notre identité coopérative. En 2022, par exemple, 29 % des objectifs de rendement annuel de notre premier vice-président et chef de l'exploitation de Co-operators Compagnie d'assurance-vie, et président et chef de l'exploitation de CUMIS étaient liés à l'identité coopérative ou au développement durable. Nous continuerons d'intégrer le développement durable dans nos décisions, nos décisions, actions et processus commerciaux, y compris la rémunération des cadres (page 110).

Depuis 2020, nous avons maintenu notre carboneutralité. En 2021, nous avons établi des cibles pour devenir net zéro dans nos activités d'ici 2040 au plus tard. Pour encourager les progrès et nous obliger à rendre des comptes, notre conseil d'administration a amorcé en 2022 un processus visant à lier l'atteinte des cibles zéro émissions nettes dans nos activités au programme de rémunération incitative à long terme du chef de la direction en 2023 (pages 44 et 45).

D'ici 2025, nous réduirons de 25 % l'intensité économique des émissions de nos placements par rapport aux niveaux de 2020 (y compris les portefeuilles d'actions de sociétés ouvertes et d'obligations de sociétés cotées en bourse). Au plus tard en 2050, l'ensemble de notre portefeuille d'investissement aura atteint notre objectif zéro émissions nettes (page 45).

Nous poursuivons nos efforts d'intégration des recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Notre quatrième rapport du GIFCC se trouve sur le site cooperators.ca/rapports.

Principe 2 : Nous collaborerons avec notre clientèle et nos partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes.

En 2015, nous avons lancé en Alberta l'avenant Eau multirisque, notre produit novateur d'assurance inondation. Depuis 2018, nous l'offrons à tous les propriétaires occupants du pays. Cet avenant offre une protection facile à comprendre et étendue (couvre les ondes de tempête et les régions côtières), même dans les régions les plus à risque. Nous étions la première entreprise à offrir ce type de protection sur le marché de l'assurance habitation résidentielle au Canada, et l'offrons maintenant pour tous les types de risques et de biens. Ce produit couvre 672 674 foyers contre l'un des plus importants risques climatiques au Canada (page 26).

Nous avons envoyé des alertes météorologiques pour informer à l'avance nos clients et clientes des intempéries et autres tendances météorologiques saisonnières extrêmes susceptibles de menacer leur propriété ou leur sécurité (page 32).

Nous sensibilisons les communautés aux risques climatiques pour les aider à s'y préparer. En 2021, nous avons lancé la plateforme des aléas climatiques et de modélisation avancée

des risques (CHARM). Nous partageons nos capacités et notre expertise de pointe en matière de modélisation des risques climatiques par des consultations qui permettent aux autres organisations de mieux comprendre leurs propres expositions et risques climatiques. En 2022, notre équipe de spécialistes chargée des aléas climatiques et de la modélisation avancée des risques a mené un projet pilote visant à élaborer des rapports sur les risques d'inondation et de feu incontrôlé pour une importante caisse d'épargne et de crédit canadienne afin de déterminer l'exposition au risque climatique de son portefeuille de prêts (page 32).

Nous avons organisé des séances sur les risques climatiques pour présenter aux membres des caisses d'épargne et de crédit, à la clientèle et aux partenaires comment nous avons adopté et mis en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques. Nous avons aussi engagé un dialogue sur l'action climatique avec les principales caisses d'épargne et de crédit au pays (page 37).

Quel que soit leur niveau de richesse, tous nos clients et clientes peuvent bénéficier de conseils financiers. Selon certaines recherches, les Canadiens et Canadiennes manquent de connaissances financières et n'ont pas suffisamment recours à des conseils. Nous avons donc décidé de leur offrir des services et conseils de planification du patrimoine, quelle que soit leur situation financière. Nous continuons à proposer des fonds communs de placement portant la marque Co-operators et à offrir des solutions financières tout-en-un à notre clientèle (page 24). En 2022, nous avons lancé une nouvelle gamme de fonds communs de placement qui offre à notre clientèle des placements individuels qui tiennent compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (page 25).

Le Fonds de capital-risque de Co-operators investit dans des entreprises en démarrage, telles que Vive Crop Protection. Cette société se spécialise dans la mise au point de produits et de technologies qui augmentent le rendement du capital investi, l'efficacité et la durabilité des exploitations agricoles (page 83). Nous avons également investi dans Geosapiens, une entreprise canadienne spécialisée dans la modélisation et l'analyse des risques d'inondation, créant ainsi des occasions de collaboration pour mieux préparer et sensibiliser la population canadienne aux risques d'inondations et atténuer les effets des inondations extrêmes pour les personnes les plus à risque (page 82).

Principe 3 : Nous collaborerons avec des gouvernements, des organismes de réglementation et d'autres acteurs importants pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Nos partenariats contribuent à la durabilité de nos collectivités de manière à les préparer aux défis qui les attendent et à les outiller pour se relever facilement en cas de coup dur. En 2022, nous avons continué de collaborer avec Partenaires pour l'action à la Faculté de l'environnement de l'Université de Waterloo. Partenaires pour l'action vise à accroître la résilience aux inondations des collectivités canadiennes (page 39). En outre, à titre de membre fondateur de la Journée de préparation des collectivités contre les incendies de forêt, nous continuons à soutenir cet événement annuel d'un océan à l'autre (page 32).

Dans le cadre de notre projet d'investissement de résilience, nous nous intéressons à la question des capitaux privés et préparons une étude de cas pour le financement des projets d'infrastructure qui sont nécessaires pour bâtir des collectivités plus résilientes et mieux adaptées aux changements climatiques (pages 39 et 47).

En collaboration avec l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques, nous avons contribué à faire connaître auprès de notre réseau de représentants et représentantes un programme pour la ville de Calgary, qui offre aux propriétaires un rabais sur l'installation de toitures résistantes aux chocs afin d'atténuer les dommages causés par les intempéries (page 32).

Grâce à ses efforts continus pour respecter les Principes pour une assurance responsable, Co-operators est devenue le premier assureur canadien et la deuxième organisation canadienne à se joindre à la Net-Zero Asset Owner Alliance des Nations Unies, un groupe international d'investisseurs institutionnels qui agit pour la transition zéro émissions nettes des portefeuilles d'investissement d'ici 2050. En 2022, notre société de gestion d'actifs, Addenda Capital, a adhéré à la Net Zero Asset Managers Initiative (page 46).

Nous faisons également partie d'un groupe de travail canadien sur les Principes pour une assurance responsable de l'Initiative de collaboration du PNUE avec le secteur financier, qui réunit des assureurs afin de mieux comprendre comment nous pouvons soutenir une transition équitable et durable vers une économie à faibles émissions en mobilisant et en sensibilisant la population, l'industrie et les gouvernements (page 46).

Co-operators a contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale d'adaptation du gouvernement fédéral en participant à une table consultative, à des coalitions comme Un Canada résistant au climat, à des réunions avec les responsables gouvernementaux et à la rédaction d'une proposition détaillée pour aider à mettre en œuvre la stratégie (page 46).

En outre, nous siégeons activement au Conseil d'action en matière de finance durable du Canada, qui a pour mandat de formuler des recommandations sur l'infrastructure de marché essentielle qui est nécessaire pour attirer et faire progresser les finances durables (page 46).

Par l'intermédiaire d'Addenda Capital, nous faisons partie de l'Association pour l'investissement responsable, l'un des quatre réseaux d'investissement qui ont fondé

Engagement climatique Canada. Cette coalition regroupe des leaders du secteur financier qui se réunissent pour susciter le dialogue entre la finance et l'industrie afin de promouvoir une transition équitable vers une économie à zéro émissions nettes (page 49).

Nous continuons à collaborer avec des organismes comme Enactus Canada, Jack.org et Jeunesse, J'écoute pour promouvoir la santé mentale chez les jeunes (page 39).

En 2020, les Fonds communautaires de Co-operators ont lancé le programme Accès à l'employabilité pour offrir aux jeunes personnes marginalisées dans le sillage de la COVID-19 des formations axées sur des compétences pratiques et des possibilités de requalification professionnelle. En 2022, ce projet a permis, dans le cadre de 11 partenariats, d'allouer 815 000 \$ à des programmes qui soutiennent la relance post-pandémie pour les jeunes au Canada qui ont perdu leur emploi ou n'ont pas pu poursuivre leur formation en raison de la COVID-19 (page 40).

Principe 4 : Nous rendrons compte de l'application des principes et ferons preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

À titre de signataires des Principes pour une assurance responsable, nous nous engageons à faire publiquement part de nos progrès dans la promotion de ces principes, ce que nous faisons depuis maintenant onze ans. Nous vous invitons à parcourir le [rapport annuel intégré 2022](#) pour en apprendre davantage sur les mesures que nous prenons pour intégrer les principes coopératifs et durables à l'échelle de notre organisation.